



Le socle commun de connaissances et de compétences

Extraits des textes relatifs à la mise en oeuvre du socle commun de connaissances et de compétences Ministère de l'Éducation Nationale - Site Eduscol (novembre 2010)
<http://eduscol.education.fr/>

Le socle commun de connaissances et de compétences est une disposition de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005. **Il désigne un ensemble de connaissances et de compétences que les élèves doivent maîtriser à l'issue de la scolarité obligatoire pour poursuivre leur formation, construire leur avenir professionnel et réussir leur vie en société.** En liant les enjeux de la scolarité obligatoire aux impératifs de formation tout au long de la vie, à la construction de la personnalité et à la vie en société, il intègre l'ambition d'offrir à chacun les moyens de développer toutes ses facultés. Il permet de mettre en valeur toutes les formes d'intelligence et toutes les aptitudes.

Sa mise en place prend en compte les recommandations du Haut Conseil de l'Éducation. Elle s'inscrit en même temps dans les orientations de l'Union européenne en matière d'éducation et de formation: utilisant la terminologie européenne, les **compétences sont ainsi conçues comme une combinaison de connaissances, de capacités et d'attitudes à mettre en oeuvre dans des situations concrètes.**

Un ensemble de valeurs, de savoirs et de pratiques

Le décret du 11 juillet 2006 pris en application de la loi pour l'avenir de l'École organise le contenu du socle commun autour de sept grandes compétences qui définissent ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité obligatoire : un ensemble de valeurs, de savoirs, de langages et de pratiques.

Compétences constitutives du socle commun :

- 1 maîtrise de la langue française ;
- 2 pratique d'une langue vivante étrangère ;
- 3 principaux éléments de mathématiques et culture scientifique et technologique ;
- 4 maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication ;
- 5 culture humaniste ;
- 6 compétences sociales et civiques ;
- 7 autonomie et initiative.



Evaluer et valider les acquis des élèves

L'acquisition du socle commun est progressive. Elle se déroule en trois étapes : le palier 1 jusqu'en CE1, le palier 2, jusqu'en CM2 et le palier 3 au collège. [...]

L'évaluation permet d'apprécier les progrès de chaque élève dans l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences et de valider successivement chacun de ses paliers. Elle permet de prendre en compte les besoins des élèves. Un accompagnement adapté peut ainsi leur être proposé dans le cadre de la classe ou des dispositifs existants.

Ecole primaire



Le livret personnel de compétences est une partie du livret scolaire. Il est renseigné en CE1 et en CM2. A chaque palier, les résultats de l'élève sont transmis à sa famille. A la fin du CM2, le livret est transmis aux parents ou aux responsables légaux et au collège.

L'évaluation du socle se fait en deux temps :

- en CE1, pour la maîtrise de langue française, les principaux éléments de mathématiques et les compétences sociales et civiques ;
- en CM2, pour les sept grandes compétences.

C'est l'enseignant de l'élève qui prononce la validation de l'acquisition des connaissances et des compétences du socle, dans le cadre du Conseil de Cycle de Suivi des Scolarités des Elèves et sous la responsabilité du Chef d'Etablissement.

Collège



L'évaluation des acquis des élèves se réalise progressivement, de la sixième à la troisième, dans chaque discipline. Elle implique l'ensemble de l'équipe pédagogique (enseignants, professeur documentaliste, conseiller principal d'éducation).

Les connaissances et compétences du socle commun non validées à l'issue du collège sont à nouveau évaluées dans la voie de formation choisie, jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire.

- L'acquisition et l'évaluation des compétences du socle commun sont progressives et s'effectuent tout au long du parcours scolaire. [...]
- L'évaluation des compétences est conduite dans le cadre habituel des enseignements. [...]
- La validation des compétences relève d'une décision des équipes pédagogiques, qui se fondent sur l'évaluation des items pour valider chaque compétence. Elles peuvent toutefois choisir d'apprécier une compétence de manière globale, même si quelques items qui la composent n'ont pas été évalués positivement. Si des lacunes manifestes apparaissent dans un domaine, la compétence ne pourra être validée. Il est alors nécessaire, à chaque palier de faire ressortir les points restant à maîtriser ou à consolider. [...]
- Le processus de validation doit être poursuivi autant que de besoin. [...]
- La validation d'une compétence est une décision définitive qui requiert toute l'attention des équipes éducatives : une compétence validée le reste.

Quelques repères pour comprendre le document

[Extraits du BO du 8 juillet 2010]

Chacune des sept **compétences** du socle commun est structurée en **domaines** eux-mêmes déclinés en **items**. Les items désignent les connaissances, capacités ou attitudes qui se combinent pour constituer les compétences [...].

Compétences

COMPÉTENCE 1 : LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE (PALIER 1)

DIRE

S'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié
Participer en classe à un échange verbal en recevant les règles de la communication.
Dire de mémoire quelques textes en prose ou poèmes courts

LIRE

Lire seul à haute voix un texte comprenant des mots connus et inconnus.
Lire seul et écouter lire des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de littérature de jeunesse adaptés à son âge
Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne simple.
Dégager le thème d'un paragraphe ou d'un texte court.
Lire silencieusement un texte en déchiffrant les mots inconnus et manifester sa compréhension dans un résumé, une reformulation, des réponses à des questions.

ÉCRIRE

Copier un texte court sans erreur dans une écriture cursive lisible et une présentation soignée.
Utiliser ses connaissances pour mieux écrire un texte court.
Ecrire de manière autonome un texte de cinq à dix lignes.

Étude de la langue - Vocabulaire

Utiliser des mots précis pour s'exprimer.
Donner des synonymes.
Trouver des mots de sens opposé.
Regrouper des mots par familles.
Commencer à utiliser l'ordre alphabétique.

Étude de la langue - Grammaire

Identifier la phrase, le verbe, le nom, l'article, l'adjectif qualificatif, le pronom personnel (sujet).
Repérer le verbe d'une phrase et son sujet.
Conjuguer les verbes du premier groupe, être et avoir, au présent, au futur, au passé composé de l'indicatif ; conjuguer les verbes faire, aller, dire, venir, au présent de l'indicatif.
Distinguer le présent, du futur et du passé.

Étude de la langue - orthographe

Écrire en respectant les correspondances entre lettres et sons et les règles relatives à la valeur des lettres.
Écrire sans erreur des mots mémorisés.
Orthographier correctement des formes conjuguées, respecter l'accord entre le sujet et le verbe, ainsi que les accords en genre et en nombre dans le groupe nominal.

Domaine

regroupement de capacités, connaissances et/ou attitudes

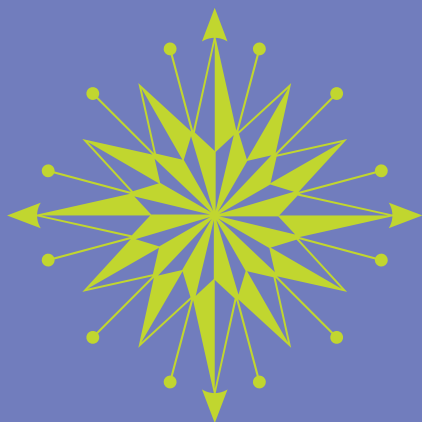
Item

un item est un élément constitutif d'un domaine



EVALUATION ET VALIDATION DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES DU PALIER 2 DU SOCLE COMMUN

Fin de cycle 3
Classe : CM2



PALIER 2 DU SOCLE COMMUN : FIN DE CYCLE 3 - CLASSE DE CM2

L'évaluation et la validation du palier 2 du socle commun portent sur les 7 compétences suivantes :

- | | |
|--|--|
| 1 La maîtrise de la langue française | 5 La culture humaniste |
| 2 La pratique d'une langue vivante étrangère (niveau A1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues - CECRL) | 6 Les compétences sociales et civiques |
| 3 Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique | 7 L'autonomie et l'initiative |
| 4 La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (Brevet Informatique et Internet : niveau école) | |

- L'évaluation des connaissances et des compétences est réalisée à partir des informations recueillies tout au long du cycle lors des activités régulières de l'élève (à travers ses productions, ses attitudes, les échanges qu'il a avec ses pairs et avec l'enseignant, ...).
- Pour l'évaluation des connaissances et des compétences, l'enseignant s'appuie sur les informations qu'il recueille :
 - par l'observation de l'élève,
 - par la prise en compte de sa parole,
 - par l'analyse de ses productions orales et écrites,
 - par les regards et les paroles croisés des différents partenaires,
 - ...
- La validation de l'acquisition des connaissances et des compétences est prononcée par l'enseignant de l'élève dans le cadre du conseil des maîtres du cycle.

Codification utilisée pour les différents items

V : Validation

- Les informations recueillies dans différentes situations ont révélé que, pour cet item, l'élève a atteint les objectifs définis par les textes en vigueur pour le palier 2 du socle commun.

VD : Validation différée

- A partir de ce que l'élève a déjà acquis, de nouvelles situations d'apprentissage et d'entraînement lui seront proposées afin de lui permettre d'atteindre les objectifs définis par les textes en vigueur pour le palier 2 du socle commun. Lorsque ces objectifs seront atteints, la date sera portée en regard de l'item.

PALIER 2 : FIN DE CYCLE 3 - CLASSE DE CM2

COMPÉTENCE 1 LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Domaines et items référencés par le Ministère de l'Éducation Nationale pour la validation de la compétence au palier 2 du socle commun	Bilan en fin de cycle 3	En cas de validation différée, date à laquelle les objectifs définis pour le palier 2 sont atteints
	Classe : CM2	
DIRE		
S'exprimer à l'oral comme à l'écrit en utilisant un vocabulaire approprié et précis		
Prendre la parole en respectant le niveau de langue adapté		
Répondre à une question par une phrase complète à l'oral		
Prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue		
Dire de mémoire, de façon expressive une dizaine de poèmes et de textes en prose		
LIRE		
Lire avec aisance, (à haute voix, silencieusement) un texte		
Lire seul des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse, adaptés à son âge		
Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne		
Dégager le thème d'un texte		
Repérer dans un texte des informations explicites		
Inférer des informations nouvelles (implicites)		
Repérer les effets de choix formels (emploi de certains mots, utilisation d'un niveau de langue)		
Utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte, mieux le comprendre		
Effectuer, seul, des recherches dans des ouvrages documentaires (livres, produits multimédia)		
Se repérer dans une bibliothèque, une médiathèque		
ÉCRIRE		
Copier sans erreur un texte d'au moins quinze lignes en lui donnant une présentation adaptée		
Utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte, mieux l'écrire		
Répondre à une question par une phrase complète à l'écrit		
Rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte rendu) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire		
ÉTUDE DE LA LANGUE - VOCABULAIRE		
Comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient		
Maîtriser quelques relations de sens entre les mots		
Maîtriser quelques relations concernant la forme et le sens des mots		
Savoir utiliser un dictionnaire papier ou numérique		
ÉTUDE DE LA LANGUE - GRAMMAIRE		
Distinguer les mots selon leur nature		
Identifier les fonctions des mots dans la phrase		
Conjuguer les verbes, utiliser les temps à bon escient		
ÉTUDE DE LA LANGUE - ORTHOGRAPHE		
Maîtriser l'orthographe grammaticale.		
Maîtriser l'orthographe lexicale.		
Orthographier correctement un texte simple de dix lignes - lors de sa rédaction ou de sa dictée - en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire.		

PALIER 2 : FIN DE CYCLE 3 - CLASSE DE CM2

COMPÉTENCE 2 LA PRATIQUE D'UNE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Langue étudiée :

Le niveau requis au palier 2 pour la pratique d'une langue vivante étrangère est celui du niveau A1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)

Domaines et items référencés par le Ministère de l'Éducation Nationale pour la validation de la compétence au palier 2 du socle commun	Bilan en fin de cycle 3	En cas de validation différée, date à laquelle les objectifs définis pour le palier 2 sont atteints
	Classe : CM2	
RÉAGIR ET DIALOGUER		
Communiquer, au besoin avec des pauses, pour chercher ses mots		
Se présenter ; présenter quelqu'un ; demander à quelqu'un de ses nouvelles en utilisant les formes de politesse les plus élémentaires ; accueil et prise de congé		
Répondre à des questions et en poser (sujets familiers ou besoins immédiats)		
Épeler des mots familiers		
COMPRENDRE À L'ORAL		
Comprendre les consignes de classe		
Comprendre des mots familiers et des expressions très courantes		
Suivre des instructions courtes et simples		
PARLER EN CONTINU		
Reproduire un modèle oral		
Utiliser des expressions et des phrases proches des modèles rencontrés lors des apprentissages		
Lire à haute voix et de manière expressive un texte bref après répétition		
LIRE		
Comprendre des textes courts et simples en s'appuyant sur des éléments connus (indications, informations)		
Se faire une idée du contenu d'un texte informatif simple, accompagné éventuellement d'un document visuel		
ÉCRIRE		
Copier des mots isolés et des textes courts		
Écrire un message électronique simple ou une courte carte postale en référence à des modèles		
Renseigner un questionnaire		
Produire de manière autonome quelques phrases		
Écrire sous la dictée des expressions connues		

Codification utilisée pour les différents items

→ V : Validation	Les informations recueillies dans différentes situations ont révélé que, pour cet item, l'élève a atteint les objectifs définis par les textes en vigueur pour le palier 1 du socle commun.
→ VD : Validation différée	A partir de ce que l'élève a déjà acquis, de nouvelles situations d'apprentissage et d'entraînement lui seront proposées afin de lui permettre d'atteindre les objectifs définis par les textes en vigueur pour le palier 1 du socle commun. Lorsque ces objectifs seront atteints, la date sera portée en regard de l'item.



APPRENDRE À PORTER SECOURS BILAN DES SAVOIRS ET COMPÉTENCES

FIN DE CYCLE 3 – CLASSE DE CM2

Ce bilan est établi à partir des informations du document de suivi des acquisitions qui est joint au livret scolaire

L'élève a atteint les objectifs définis par les textes en vigueur
L'attestation « Apprendre à porter secours » est délivrée, le ► [] [] [] [] | 2 | 0 | [] []

Certains objectifs restent à maîtriser ou à consolider. De nouvelles situations d'apprentissage et d'entraînement seront proposées à l'élève. **La validation est différée.**
En cas de validation différée,
L'attestation « Apprendre à porter secours » est délivrée, le ► [] [] [] [] | 2 | 0 | [] []



PREMIERE ÉDUCATION À LA ROUTE BILAN DES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE ET COMPORTEMENTS

FIN DE CYCLE 3 – CLASSE DE CM2

Ce bilan est établi à partir des informations du document de suivi des acquisitions qui est joint au livret scolaire

L'élève a atteint les objectifs définis par les textes en vigueur
L'attestation « Première éducation à la route » est délivrée, le ► [] [] [] [] | 2 | 0 | [] []

Certains objectifs restent à maîtriser ou à consolider. De nouvelles situations d'apprentissage et d'entraînement seront proposées à l'élève. **La validation est différée.**
En cas de validation différée,
L'attestation « Première éducation à la route » est délivrée, le ► [] [] [] [] | 2 | 0 | [] []

Date : [] [] [] [] | 2 | 0 | [] []

Nom et cachet de l'école :

.....
.....

Nom et signature de l'enseignant (ou des enseignants) de la classe :

.....
.....
.....

Nom et signature du chef d'établissement :

Vu et pris connaissance, le [] [] [] [] | 2 | 0 | [] []

Les parents ou le représentant légal
Signature(s)

